

→ Pourquoi ?

Il vise à aider les demandeurs d'emploi à travailler sur leur projet professionnel afin de faciliter le retour à l'emploi durable

→ Pour qui ?

- Vous êtes bénéficiaire des minimas sociaux
- Vous êtes demandeur d'emploi
- Vous êtes engagé activement dans une démarche de recherche d'emploi

→ Comment ?

Pour y participer, vous pouvez nous contacter directement ou en discuter avec votre référent social qui procédera à votre inscription



"Rien n'est permanent, sauf le changement."

ASSOCIATION ANTENNE

Atelier Passerelle Inform'action

📍 7 rue Déserte, 67000 Strasbourg

☎ 03 88 23 60 45

✉ atelier.passerelle@asso-antenne.fr

Damien GUÉNAULT

Référent emploi

damien.guenault@asso-antenne.fr



ATELIER PASSERELLE INFORM'ACTION

Accompagnement
collectif
et individuel
renforcé vers l'emploi

Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national FSE+ "EMPLOI-INCLUSION-JEUNESSE-COMPETENCES 2021-2027



Cofinancé par
l'Union européenne

proposé par
l'association Antenne



L'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF



Les ateliers collectifs sont organisés chaque mois en session de demi-journées. L'objectif est de vous fournir les ressources nécessaires pour améliorer votre recherche d'emploi et favoriser votre (ré)insertion professionnelle

THÉMATIQUES

Posture professionnelle
Intégration en entreprise
Utilisation des outils numériques
Création du CV
Techniques de recherche d'emploi
Préparation aux entretiens de recrutement
Droit du travail
Estime de soi
Accès au logement

ATELIER PASSERELLE INFORM'ACTION

Des référents emploi sont à votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre parcours. Ils apportent un regard neuf sur votre projet professionnel et fournissent une expertise dans les domaines liés à l'emploi afin de vous aider à progresser.

L'objectif est de réduire l'écart entre les attentes des entreprises et la concrétisation de votre projet professionnel, afin de favoriser un retour à l'emploi durable.

www.asso-antenne.fr

L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Après un premier entretien d'accueil, un référent emploi vous accompagne progressivement vers l'autonomie dans vos démarches à l'emploi



Identifier les obstacles à l'emploi



Révéler vos compétences professionnelles



Définir un projet professionnel



Explorer les secteurs d'activités



Évaluer la faisabilité du projet professionnel



Faciliter le contact avec les partenaires locaux



Accéder à une formation si nécessaire